

Communiqué de presse
12 décembre 2018

Budget 2019

Les investissements toujours plus soutenus

Valérie Pécresse, Présidente d'Île-de-France Mobilités a décidé de maintenir le rythme des investissements afin de moderniser le système billettique, poursuivre les investissements dans les trains et RER neufs et les rénovations, et maintenir les augmentations d'offres de bus dans l'ensemble des départements de la Région.

« Nous avons 8 millions de voyageurs qui prennent les transports en commun tous les jours. Pour eux, j'ai décidé que pour la seconde année consécutive, nous n'augmenterions ni le passe Navigo, ni le passe Imagin'R. Je suis également consciente des difficultés que beaucoup de franciliens rencontrent chaque jour dans les transports. Île-de-France Mobilités et la Région sont engagés à fond pour y remédier et nous travaillons chaque jour avec les opérateurs, SNCF, RATP et les bus Optile, à faire évoluer un réseau qui était arrivé à bout de souffle. Nous investissons comme jamais pour renforcer toutes les formes de mobilité afin d'apporter le niveau de service auquel les franciliens aspirent. »

Valérie Pécresse, Présidente d'Île-de-France Mobilités, Présidente de la Région Île-de-France

Renforcer l'offre et faciliter les déplacements

Île-de-France Mobilités a budgété 133 millions d'euros supplémentaires pour l'année 2019 pour renforcer l'offre et faciliter les déplacements avec davantage de lignes de bus en grande couronne, plus de fréquences et plus de bus la nuit. 2019 sera également l'année de mise en service de la nouvelle Branche du Tram 4 vers Montfermeil, le lancement du nouveau service de location longue durée de Vélos électrique ou encore de la mise en place du système permettant la gratuité des parc relais (hors Paris).

Pour faciliter et encourager l'utilisation par les automobilistes des transports en commun, à partir du 1^{er} mars 2019, Île-de-France Mobilités proposera aux collectivités qui le souhaitent de financer la gratuité des places de stationnement dans leurs parkings relais labélisés, en dehors de Paris, pour les détenteurs d'un Passe Navigo annuel. Ce système d'abonnement parkings longue durée fonctionnera sur inscription et sera progressivement mis en place par les collectivités partenaires. Aujourd'hui cela représente jusqu'à 17 000 places de parkings près des gares pouvant bénéficier de ce dispositif et d'ici fin 2021, ce sera 27 000 places.

Des investissements en forte progression

La Région Ile-de-France et d'Ile-de-France mobilités sont engagés dans un chantier de modernisation inédit de 24 milliards d'euros sur l'ensemble du réseau d'Île-de-France Mobilités entre 2016 et 2025.

Le budget 2019 confirme le rythme d'investissement massif engagé pour améliorer les déplacements quotidiens en Île-de-France. Depuis 3 ans, 252 trains neufs ou rénovés sur le réseau francilien ont été mis en service. En 2019, ce seront 126 nouveaux trains supplémentaires qui circuleront avec pour objectif 700 nouveaux trains neufs ou renouvelés d'ici fin 2021.

A ceux-ci viendront s'ajouter plus de 1 000 bus électriques pour porter la transformation énergétique des bus comme nulle part en Europe. Ils contribueront à l'effort sans précédent opéré pour renforcer l'offre de bus avec près de 500 lignes créées ou renforcées.

- 1,1 milliard d'euros pour moderniser le matériel roulant et améliorer le confort des voyageurs (acquisition et rénovation), 744 millions en 2018.
- 240 millions d'euros pour améliorer la qualité de service et rendre les transports plus simples (accessibilité, nouveaux services de billettiques, meilleure information des voyageurs en temps réel)
- 114 millions d'euros pour développer de nouvelles lignes et offrir toujours plus de dessertes (Tram 1, 4, 9, 10, 12, 13 et câble A)

Des transports pour tous

Le budget 2019 confirme l'engagement d'Île-de-France Mobilités pour rendre les transports accessibles à tous les Franciliens, avec la poursuite du programme de 1,4 milliard d'euros de travaux de mise en accessibilité pour rendre 60 % des gares du réseau ferré d'Île-de-France accessibles en toute autonomie, mais aussi :

- 37 millions pour tarifs sociaux d'aide à la mobilité (Forfait Améthyste, chèques mobilité)
- 16 millions d'euros pour des transports adaptés à des besoins spécifiques (service handicap PAM, transport à la demande...)
- 138 millions d'euros pour assurer le transport scolaire de tous les élèves franciliens (cartes Imagine R, circuits spéciaux, transports des élèves handicapés)

Contacts presse :

Hélène Duguet / 01 82 53 80 90 / helene.duguet@iledefrance-mobilites.fr

Sébastien Mabile / 01 47 53 28 42 / Sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr